

# Sauvegarde et Embellissement de Lyon



**BULLETIN DE LIAISON N° 87 - OCTOBRE 2007**

- Association loi 1901. Agréée au titre des art. L.121-8 et L.160-1 du Code de l'Urbanisme (Arr. préfectoral du 3 août 1984)- ISSN0750-1144 -

## VÉNISSIEUX : PATRIMOINE MENACÉ

**L'**image de cette cité du Grand Lyon est marquée par deux traits : celui de l'industrie dont le fleuron est l'usine du premier constructeur européen de camions - Renault Trucks ex-Berliet - et par le logement social avec l'emblématique plateau des Minguettes dont les turbulences firent la Une des médias au début des années 80. Cependant, dans ce paysage urbain s'inscrit, un centre historique et un patrimoine plus diffus dans lequel se lit la mémoire d'un passé auquel les Vénissiens sont très attachés. Or, ils ont de fortes craintes que le renouvellement urbain de leur cité ensevelisse leur Vénissieux " d'avant " sous celui " d'après "...

Troisième ville du département du Rhône et septième ville de la Région Rhône-Alpes, Vénissieux a vu sa population passer de 30 000 à 75 000 entre les années 1962 et 1975. En douze ans, le nombre d'habitants avait été multiplié par deux et demi ! Ce record fut attribué au plateau des Minguettes qui vit la construction de quartiers neufs, hérissés de tours et de barres et dont l'image urbaine répétée ailleurs se verra étiquetée du nom de cité.



*Une cité emblématique : les Minguettes.  
L'Histoire retiendra ses soubresauts dramatiques.  
Photo SEL*

Les rues du plateau des Minguettes, furent au milieu des années 80, le théâtre de violentes convulsions qui atteignirent, par contagion, d'autres cités de l'hexagone.

Des erreurs d'appréciation dans le programme d'aménagement des Minguettes furent reconnues et pour y remédier on jeta quelques tours et barres au sol.

Leur réparation entraîna une implosion démographique qui fit perdre à Vénissieux près de 19 000 habitants entre 1975 et 2000, alors que le reste de l'agglomération lyonnaise avait, dans le même temps, poursuivi son développement démographique.

Aux soubresauts de la rue, s'ajouta la désindustrialisation et Vénissieux traversa une longue période durant laquelle elle fut boudée, voire oubliée.

L'arrivée du métro automatique raviva son image.

L'arrivée du tramway, dont les travaux de construction aujourd'hui très avancés, permettra de relier Lyon au centre de Vénissieux et au plateau des Minguettes. Ce projet constitua un signal très fort, qui ouvrit les yeux de la promotion immobilière sur les vides du paysage urbain de l'ex-cité dauphinoise.

La majorité des Lyonnais connaissent mal Vénissieux. Son image depuis le Périphérique Est n'engage guère à un détour. Mais pour ceux qui veulent la découvrir, la cité industrielle dévoile à leurs regards surpris des pans de paysage urbain qui ont traversé des époques où ce qui était pensé et construit n'avait nul besoin d'être aussitôt repensé et reconstruit.



*Le cœur du vieux bourg, naguère riant est triste aujourd'hui...  
Le parterre fleuri a été remplacé par une surface asphaltée dédiée à un marché alimentaire et à un parking..  
Au fond l'ancienne Mairie devenue Musée de la Résistance. Derrière lui s'élèvera un immeuble de 5 étages à l'architecture dissemblable à celle du bâti environnant et dont la toiture surpassant celle du Musée, rompra la pureté de la perspective actuelle.  
Document : collection privée.*

*Suite en page 3*

## ÉDITORIAL

*La préservation et la mise en valeur du patrimoine urbain sont la priorité de la plupart de nos villes. Le label de patrimoine de l'humanité a été accordé par l'UNESCO au centre de Lyon pour la grande diversité de son architecture. La ville s'est construite sur la ville sans effacer la trace de l'architecture du passé.*

*A Vénissieux la municipalité semble avoir fait un choix urbanistique contraire. La ville possède un patrimoine modeste mais très représentatif de ce que fut cette cité avant et après la révolution industrielle du XIXe siècle. Hélas les bâtiments témoins de cette mémoire de la ville disparaissent, au gré des opportunités foncières, sous les pioches des démolisseurs pour faire place à des immeubles de médiocre qualité architecturale. La ville aurait elle honte de son passé ?*

*Le cimetière de Loyasse est un remarquable conservatoire de l'art funéraire des XIXe et XXe siècles. C'est pourtant un patrimoine en danger de disparition. De nombreux tombeaux érigés par de grands artistes lyonnais sont menacés de ruine par manque d'entretien. La Ville de Lyon est elle indifférente à son patrimoine funéraire ?*

*L'agglomération de Lyon devrait voir dans un avenir proche la construction de plusieurs ponts.*

*Au pied de l'Homme de la Roche une passerelle provisoire a remplacé un pont que les besoins de la navigation avait rendu obsolète. Le provisoire dure depuis plus de vingt ans . Verra t'on enfin, lors du prochain mandat, la construction d'un pont digne du site ?*

Jean-Louis PAVY

## LA REVUE DE PRESSE (de juillet à octobre 2007)

### - URBANISME - CADRE DE VIE - ARCHITECTURE -

« Le Grand Lyon rachète la caserne Sergent Blandan » :

Le site sera aménagé en grand parc urbain de 17 hectares d'ici à 2009...P. 05/07/2007.

« Caserne Sergent Blandan : l'association de défense du parc urbain respire » :

Une victoire pour l'association de défense du parc urbain (ADPB)

emmenée par Jean Bernizet, qui se bat depuis dix ans en ce sens.....P.16/07/2007.

« Lyon renaissance du Grand Bazar » :

Les Cordeliers retrouvent une pleine activité avec la réouverture de ce

qui fut une institution lyonnaise dans le bâtiment futuriste de

Buffi et de Fouchier.....P.28/08/2007.

« Perrache : le Centre d'échanges se met au vert » :

La végétalisation du Centre d'échanges de Perrache a débuté.

Le bâtiment va servir de banc d'essai à une nouvelle technique

réputée dépolluante.....P. 04/10/2007.

### - GRANDS PROJETS -

« Les berges, côté Saône » :

« Vous avez aimé les berges du Rhône, vous adorerez celle de la Saône... »,

Gérard Collomb lance le réaménagement des bords de Saône,

de Neuville à la Confluence. ....P. 25/09/2007.

« Le grand projet urbain du carré de la soie » :

Après les travaux préparatoires depuis le printemps dernier,

le grand chantier du pôle commerce et de loisir a démarré.....P. 02/10/2007.

### - GRANDS TRAVAUX -

« Confluence : lancement de la seconde phase » :

L'aventure continue. Alors que côté Saône, les premiers bâtiments sortis

de terre voisinent avec les prochains chantiers, Gérard Collomb a lancé

la seconde étape du projet Lyon-Confluence.....P. 06/07/2007.

« Palais de justice des 24 colonnes : l'acte II de la rénovation » :

A partir du début de l'année prochaine, le siège de la Cour d'appel de Lyon

va subir une lourde rénovation destiné à lui rendre son lustre d'antan.....P. 12/07/2007.

« Lyon le grand chantier de l'Antiquaille » :

Le chantier de ce nouveau quartier de ville avance aussi vite que le permet

ce site qui, pour être un des plus beaux de Lyon, est soumis

à de nombreuses contraintes.....P. 09/09/2007.

Bernard FOUCHER.

NDLR : la lettre « P » précédant la date indique la source « LE PROGRÈS »

## SOMMAIRE

Vénissieux : patrimoine menacé.....p. 1, 3, 4 et 5

Éditorial.....p. 2

La revue de presse.....p. 2

Cimetière de Loyasse : patrimoine à sauvegarder....p. 6

Des ponts et passerelles à Lyon.....p. 7 et 8

Bientôt la Fête des Lumières... 2007.....p. 8

## CONVOCAZIONE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

**Vendredi 30 novembre 2007 à 18 h 30 précises au siège.**

**Les membres de l'association trouveront dans ce bulletin :**

**une convocation comportant l'ordre du jour,**

**un bulletin d'adhésion et un formulaire « pouvoir ».**

**CONFERENCE à l'issue de l'A.G donnée par**

**Mme Christine BECKER, attachée de conservation  
au Service Archéologique de la Ville de Lyon.**

**Thème : « L'archéologie lyonnaise conjuguée au passé et au futur »**

## VÉNISSIEUX : PATRIMOINE MENACÉ

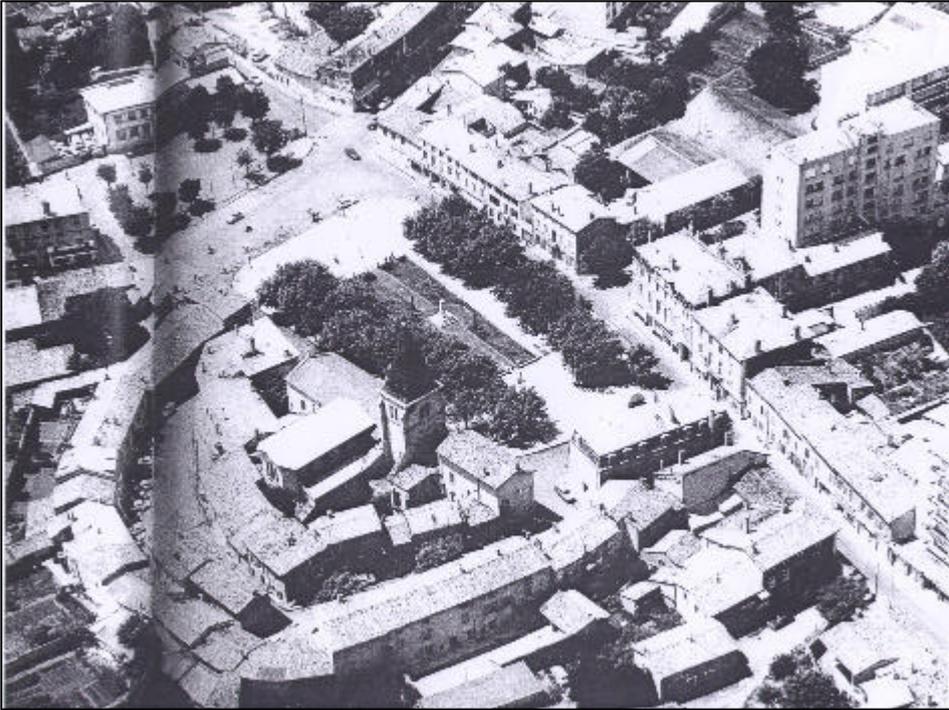
Suite de la page 1

Le centre de Vénissieux rayonne autour d'une place dominée par la façade de l'ancienne mairie devenue musée de la Résistance et le clocher d'une église du XV<sup>ème</sup> siècle. Autour d'elle se serrent de petites maisons basses dépourvues de décoration ostentatoire. L'une d'elles porte, gravée dans la clé de voûte de son porche, une date : 1628.

En s'éloignant un peu plus, les maisons de ville sont remplacées par des villas du début du XX<sup>ème</sup> siècle, entourées de jardins, voire de parcs, pensées et dessinées par des architectes soumis à des exigences qualitatives.

Leurs propriétaires disent subir une pression intense venant des promoteurs immobiliers convoitant leurs biens pour

*Ce cinéma a été rasé, à la veille d'être inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Rasé également un très important ancien couvent, Maison Mère d'une congrégation internationale où séjournèrent nombre de personnalités dont Raoul Follereau »*



*Ancienne vue aérienne du vieux bourg. Au centre : la place Léon Sublet et l'église autour de laquelle se serrent les maisons sur le tracé d'une ancienne enceinte fortifiée. Origine : Archives municipales de Vénissieux*

Les lieux évoquent un village méridional souligné par une ruelle tracée en arc sur les vestiges d'une enceinte fortifiée.

Les Vénissiens sont attachés à ce vieux bourg qui constitue un îlot unique et contrastant dans leur cadre de vie ponctué de constructions industrielles et commerciales aux architectures mécaniques et par de volumineux immeubles d'habitation à l'architecture normative issue de la réglementation administrative.

De ce centre divergent des artères, parfois ombragées et bordées elles aussi de maisons basses entre lesquelles, parfois, un haut immeuble de facture récente a trouvé le moyen de se dresser.

Parmi ces maisons, on découvre d'anciennes fermes reconverties en habitations et qui abritaient il y a encore peu de temps, les Vénissiens s'en souviennent, des vaches laitières.

la réalisation d'immeubles collectifs.

La présence de panneaux affichant ici et là des permis de démolir et de construire confirme cette tendance.

Les Vénissiens et leurs associations locales s'étaient investis dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec le souci d'obtenir la sauvegarde et la valorisation de l'image de leur vieux bourg et de ses franges.

Ils s'étaient aussi mobilisés pour obtenir l'annulation du permis de démolir d'une de ses maisons. En vain...

Lors de la concertation relative au PLU, ils ont exprimé leur douloureux regret « ...d'avoir perdu une multitude de maisons de caractère d'époques différentes, d'anciennes fermes, de trois cinémas historiques de la ville dont l'un (Idéal) avait fait l'objet d'une pétition nationale.

Cette requête a pourtant été entendue et prise en considération dans le rapport de présentation du PLU de Vénissieux-approbation 2005- puisqu'il souligne « La valeur patrimoniale du centre-bourg... qui garde encore sous certains aspects l'image d'un bourg rural, est un des sites les plus emblématiques du patrimoine dauphinois lyonnais...

*Deux formes urbaines spécifiques caractérisent le bourg de Vénissieux :*

*- Le cœur du village autour de l'église...;*

*- Le bourg élargi ou faubourg...;*

*Ces deux systèmes bâtis composent aujourd'hui un ensemble urbain unitaire et cohérent, qui fait partie du patrimoine historique de la commune et qui mérite d'être pérennisé et respecté.»*

Les Services Techniques doivent avoir une autre interprétation du PLU, puisqu'un pan entier du vieux bourg a été livré aux pics des démolisseurs pour la construction d'un immeuble de 5 étages.

Contre les menaces très précises sur leur vieux bourg, les Vénissiens se mobilisent.

Leurs associations comme VINICIA-CUM et PARCE QUE PARILLY... et des Vénissiens en bute avec des promoteurs immobiliers pressés, nous ont invités à les rencontrer sur le terrain pour nous informer d'une situation qu'ils estiment très problématique pour la pérennité de leur patrimoine. Le faire connaître c'est déjà le protéger.

Si les dispositions du PLU prennent, comme nous l'avons vu plus haut, en considération le vieux bourg, les documents graphiques ne délimitent pas les secteurs méritant d'être sauvegardés.

*Suite en page 4*

## VÉNISSIEUX : PATRIMOINE MENACÉ

Suite de la page 3

La densification du centre-ville prônée par le PLU vénissien est déjà bien engagée. Les opérations immobilières semblent être conduites au coup par coup. Des immeubles s'élèvent ici et là. L'absence d'ordonnancement, de liens, tracés ou alignements entre eux et le bâti existant, soulève des interrogations sur l'image du futur paysage urbain.

Les aménageurs du territoire préconisent la densification des centres urbains pour faire l'économie d'espaces, d'équipements collectifs et maintenant... de CO2.

Cette orientation est censée apporter une solution à la pressante demande de logements (notre pays est mis en accusation devant le Conseil de l'Europe pour sa pénurie en logements sociaux).

Cependant, un Français sur deux, candidats à la construction de son logement, préfère l'individuel. L'habitat collectif et la ville tels qu'ils sont pensés, sembleraient donc ne pas répondre à leurs attentes.

Pour mesurer l'attachement porté par les citoyens français à leur cadre de vie, il suffit de porter un regard sur la spectaculaire ruée cahotique du vendredi soir vers les sorties de leur ville...

Un constat plutôt navrant pour les aménageurs...

La densification des centres urbains et leur renouvellement avec des « produits immobiliers » ou des « produits de défiscalisation » laissant guère de place à la création architecturale et à la prise en compte des exigences qualitatives de leurs futurs occupants est annonciatrice de leur dégradation.

La réhabilitation des Minguettes n'est elle pas passée par une phase de " dédensification " ?

Les Vénissiens et leurs associations, se projetant dans l'avenir, voient poindre la dégradation de leur cité.

En 2000, une première alerte les mit en émoi. L'église Jeanne d'Arc dans le quartier de Parilly, construite dans les années 30 par les ouvriers des Usines Berliet et les ecclésiastiques de la paroisse, vit se profiler sur elle la menace d'une vente annonciatrice d'une démolition.



*L'église Jeanne d'Arc à Parilly . Bien que classée à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 2006, les Vénissiens craignent que son prébystère (à gauche), son jardin (derrière) et la salle paroissiale (à droite), disparaissent au nom du renouvellement urbain. Pour leur sauvegarde, ils suggèrent que l'ensemble devienne propriété communale et que la salle paroissiale et le jardin soient aménagés pour être mis à la disposition des Vénissiens et de leurs familles en recherche d'un lieu pour se réunir. Un besoin qui ira en s'amplifiant avec le développement démographique de la cité (Photo SEL).*

La mobilisation générale autour de cet édifice culturel permet de faire reconnaître sa valeur patrimoniale et d'obtenir son inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Cependant, la pression immobilière est toujours là.

Cette église est contemporaine de l'école publique Pasteur à Vénissieux, ou encore de la Maison du Peuple.

Ces deux derniers édifices bâtis dans les années 30, soulignent que leurs maîtres d'ouvrage, leurs architectes, leurs bâtisseurs, s'étaient montrés exigeants pour leurs qualités esthétiques, fonctionnelles et la réussite de leur insertion dans la cité et ce malgré les contraintes financières de l'époque.

Les Vénissiens souhaitent que cette même attention qualitative soit portée sur le renouvellement urbain de leur ville.

Le PLU remplaçant les défunts POS précédents, a vu la hauteur des constructions réduite à 19 mètres au lieu des 25 mètres prévu au POS de 1994.

Cette norme autorise donc des immeubles de R + 4 étages dans le vieux bourg au lieu des R+2. Un choix très mal vécu par les Vénissiens qui y voient la mort annoncée du cœur et de la dimension humaine de leur cité.

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) dont découle le PLU, s'attache plus au renouvellement du tissu urbain qu'à la sauvegarde de son patrimoine .



*Passage Morel (voie privée).  
À quelques pas de la ligne du tramway T4, les propriétaires de ces pittoresques maisonnettes luttent pied à pied contre un envahissant projet immobilier remettant en cause la qualité de leur cadre de vie (Photo SEL)*

## VÉNISSIEUX : PATRIMOINE MENACÉ

Suite de la page 4

La densification atteint aussi les quartiers pavillonnaires, même ceux qui sont éloignés du tramway ou du métro.

La pression des agents de la promotion immobilière sur les propriétaires de pavillons est telle que certains se sont groupés pour mieux se défendre.

Et si un de leurs propriétaires cède, un projet d'un immeuble compact de cinq étages surplombant les pavillons et jardins avoisinants prend aussitôt forme, donnant lieu à une virulente contestation et à des procédures judiciaires contre ce qui est regardé comme une incohérence,

Si la stratégie municipale rejoint celle prônée à l'échelon national et à celui du Grand Lyon favorisant la densification des centres urbains, elle est en rupture avec les attentes des Vénissiens attachés à leur patrimoine.



*L'arrivée imminente du tramway a engendré des programmes de construction de logements collectifs dont on perçoit ici la difficile insertion paysagère et architecturale en secteur pavillonnaire. (Photo SEL)*

Pour ceux qui sont isolés, âgés ou faibles, la vie est devenue un cauchemar. Leur maison représente pour la plupart d'entre eux, la réalisation d'un rêve qui leur a coûté une vie de labeur, de sacrifices et la mémoire de leur vie.

une flagrante erreur d'échelle et d'appréciation des autorités compétentes délivrant les permis de construire. Parfois ces mêmes propriétaires découvrent des projets immobiliers passant dans leurs jardins sans même en être préalablement informés...

Les associations locales, s'interrogent sur l'intérêt de leur rôle (prévu par la loi SRU) dans l'élaboration du PLU dont les règles sont ensuite libéralement transgressées.

Elles espèrent que l'impact des nombreux projets immobiliers en cours, suscitera prochainement une salutaire réaction en faveur d'un urbanisme plus équilibré dans lequel le moderne et l'ancien se compléteront harmonieusement.

La toute voisine ville de Saint-Priest a accueilli le tramway. Elle connaît déjà les affres de l'immobilier débridé. Pour maîtriser la situation, elle entend obtenir la révision de son PLU dans lequel s'inscrirait une " Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager " (ZPPAUP).

Lyon l'a fait pour sauvegarder et valoriser les Pentès de la Croix-Rousse.

Villeurbanne l'a fait aussi pour le quartier des Gratte-ciel.

Et pour son vieux bourg, que peut faire la troisième ville du département ?

Les générations futures apprécieront.

Article rédigé par les associations :

**VINICIACUM  
PARCE QUE PARILLY  
SAUVEGARDE ET  
EMBELLISSEMENT DE LYON**



**L'ÉCOLE LOUIS PASTEUR À VÉNISSIEUX**

*Inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, cette école est un rare modèle de modernité et de technicité. Encouragé par le maire d'alors, Jean Vallet, l'architecte Emile Auguste Chollat, disciple de Tony Garnier, appela toutes les ressources de son talent et de sa créativité pour réussir cette œuvre un peu folle à l'époque.*

*Inaugurée en 1934, l'école comporte une salle d'éducation physique, des douches, un cabinet médical et un réfectoire avec sa cuisine.*

*Autre avancée remarquable : le chauffage central électrique. Les appartements des enseignants occupent le dernier étage et chaque logement dispose d'une terrasse d'agrément.*

*Lors des travaux de réhabilitation terminés en 2003, un soin particulier a été porté à la préservation de l'architecture style art-déco de l'édifice qui fut, peu après, classé à l'I.S.M.H.*

## CIMETIÈRE DE LOYASSE : UN PATRIMOINE À SAUVEGARDER

**Le plus ancien cimetière de Lyon constitue un remarquable florilège de l'art funéraire français du XIX<sup>ème</sup> siècle. Un patrimoine qui pourrait disparaître sans l'intervention des autorités compétentes.**



*Photo Jean-Louis Pavy*

Jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle les inhumations relevant des paroisses se faisaient à proximité des églises.

Pour des raisons de salubrité une déclaration royale de 1776 supprima les cimetières paroissiaux et prescrivit la création de lieux d'inhumation à l'extérieur des agglomérations.

Après maintes hésitations sur sa localisation, les autorités lyonnaises finirent par opter pour la création d'un cimetière à Fourvière sur la colline des Quatre Vents. La bonne ventilation de l'endroit qui garantissait une bonne hygiène, plaida pour le choix de ce site au demeurant difficilement accessible.

Ouvert en 1807, le nouveau cimetière avait été conçu pour accueillir les sépultures durables et maçonnées de tous les Lyonnais. Mais le prix des concessions temporaires ou perpétuelles fut fixé en 1811 à un niveau tellement élevé qu'il s'avéra rapidement dissuasif pour l'inhumation des moins fortunés.

Loyasse devint donc presque exclusivement le cimetière des riches notables.

Les familles désireuses de donner à leurs défunts une sépulture correspondant à leur niveau de fortune, n'hésitèrent pas à confier la conception de leurs monuments funéraires à des architectes et des sculpteurs lyonnais de renom.

L'Antiquité étant à la mode, on commença par honorer les morts en les inhumant à l'intérieur de couvercles de sarcophages, d'obélisques, de pyramides, de temples égyptiens ou grecs et même un panthéon romain.

Puis en réaction à cette débauche de monuments païens on préféra les chapelles gothiques.

Lorsque le défunt n'était pas chrétien, son tombeau faisait référence à son appartenance religieuse, philosophique ou simplement professionnelle.

La décoration sculptée, sous forme de bustes, de médaillons, de piéta, de symboles et toutes autres formes rappelant l'activité du défunt, est particulièrement riche.

Elle accentue le caractère original des monuments et donne à ce cimetière une personnalité exceptionnelle.

La construction de tombeaux de belle facture, donc chers, se justifiait lorsque la concession était acquise à perpétuité.

La suppression au début de XX<sup>ème</sup> de cette possibilité, marqua la fin de l'architecture monumentale et le début de l'appauvrissement de l'art funéraire à Loyasse. On peut constater que les tombeaux les plus récents sont beaucoup plus modestes.

Loyasse est donc remarquable par la qualité et la diversité de l'architecture des tombeaux les plus anciens. Il l'est également comme cimetière des notabilités qui ont marqué à Lyon l'histoire du XIX<sup>ème</sup> et du début du XX<sup>ème</sup> siècle. Pour ces raisons, on a pu le qualifier de " Père Lachaise " lyonnais.

*Suite en page 7*

**CIMETIÈRE DE LOYASSE : UN PATRIMOINE A SAUVEGARDER***Suite de la page 6*

La comparaison est quelque peu hardie car on est loin de retrouver en ses murs les qualités paysagères de son homologue parisien. En effet l'état de conservation et même d'entretien de ce remarquable conservatoire de l'art funéraire et de l'histoire de Lyon laisse beaucoup à désirer.

De nombreuses tombes menacent ruine, d'autres ont complètement disparu sous une végétation incontrôlée. Les allées et les parcelles dont les tombes ont été détruites, sont mal ou pas entretenues.

Peut-on accepter de voir disparaître ce patrimoine historique ou artistique sans agir ?

Les monuments les plus remarquables n'ont plus d'ayants droit et s'ils en ont, ceux-ci n'ont ni la motivation, ni les moyens financiers de restaurer les tombes familiales.

Il paraît donc vain de compter sur les particuliers pour procéder à des travaux de réhabilitation.

Pour éviter de voir disparaître ce trésor de l'art funéraire, nous pensons qu'il y a urgence à inscrire à l'Inventaire

Supplémentaire des Monuments Historiques la partie la plus ancienne du cimetière. Ce classement permettrait de transférer aux autorités compétentes, l'entretien et la restauration des tombeaux les plus intéressants.

Il nous paraît même urgent de reconsidérer l'esthétique globale du cimetière et de procéder à un aménagement paysager plus soigné.

Loyasse le mérite bien.

Jean Louis PAVY

**DES PONTS ET DES PASSERELLES À LYON**

Parmi les charmes de Lyon figurent les ponts et les passerelles qui enjambent ses fleuves.

Tous ne sont malheureusement pas beaux et notre président a rappelé que la passerelle de l'Homme de la Roche était censée être provisoire il y a vingt ans...

Que faut-il attendre ?

Sans rêver d'une nouvelle passerelle type pont des Arts (Paris) on peut au moins espérer un coup de pinceau qui fasse disparaître ce rose aussi honteux que l'était le bleu de la tour métallique

Certains ouvrages sont carrément choquants surtout quand ils brisent la perspective du Rhône comme le pont Morand ou la perspective de la Saône comme le pont Maréchal Juin ou le pont de l'autoroute A7. Dans ces cas le mal est irréparable.

Qu'en est-il des projets ?

1/ On attend avec curiosité de savoir à quoi ressemblera la future passerelle de la Cité internationale. On espère évidemment qu'elle sera plus réussie que celle du palais

de jus-

2/ On attend aussi la traversée du Rhône au niveau du confluent par le

métro Debourg. Passera-t-il sur le pont Pasteur ou faudra-t-il construire un pont parallèle plus léger. A quoi ressemblera l'ensemble ?

3/ Pour le futur pont Schumann à Vaise on pourrait prendre exemple sur le pont Charles de Gaulle qui a été construit récemment à Paris sur la Seine au droit de la gare de Lyon.

4/ Le métro B, quant à lui, devrait rejoindre Oullins en sous-fluvial mais le TOP devra sans doute justifier la créa-

Tout le monde a entendu parler du projet d'un pont portant un hôtel de luxe qu'un architecte a proposé au niveau de la place Antonin Poncet. Pour séduisant qu'il soit en lui-même il a aussi l'inconvénient de briser la perspective du Rhône.

Pourquoi ne pas le faire à la place du pont des Girondins entre Gerland et le quartier de la confluence dans le style du pont de la Tour de Londres qui garde ouverte la perspective centrale ?

Plus discrètement annoncée par un futur candidat à la mairie est la passerelle face à l'Hôtel-Dieu devant lequel on aurait une esplanade couvrant l'axe Nord-Sud.

Pourquoi également ne pas rendre aux deux ponts style XIX<sup>ème</sup> siècle que sont les ponts Lafayette et de l'Université, leurs lampadaires d'époque ?

Enfin on aimerait bien voir ressusciter le pont d'Ainay sous forme de passerelle pour piétons. En effet le modeste immeuble des Voies Navigables de France, qui

occupe un très beau site sur la rive droite de la Saône, pourrait avantageusement laisser la place à l'hôtel de luxe qu'on attend dans la ville.

Jean-François MAILLET

*Suite en page 8*



*Pont Kitchener-Marchand. L'un des quatre groupes représentant le Rhône et la Saône. Photo Pierre Morel*

tion d'un pont enjambant le port Edouard Herriot et le fleuve. Voilà l'occasion de réaliser un bel ouvrage de type pont suspendu marquant l'en-

## DES PONTS ET DES PASSERELLES À LYON

Suite de la page 7



En haut de gauche à droite :

1 - Le pont Bonaparte côté rive droite de la Saône avec en arrière plan la primatiale Saint-Jean.

2—Le pont la Feuillée au pied de la Croix-Rousse.

Ci -contre :

3 - Le pont Masaryk.avec en arrière plan : le mont Cindre.

Photos : Pierre Morel



### Bientôt la Fête des Lumières...2007 !

Cette carte postale affranchie le lendemain des Illuminations du 8 décembre 1907, représente la place Bellecour et Fourvière puissamment illuminées (l'usine électrique de Cusset alimente la ville de Lyon depuis une dizaine d'années).

Les propriétaires des immeubles de la place Bellecour participent eux aussi à la fête et Louis le Grand, rendu inaccessible par une grille, contemple la ferveur dans laquelle la ville est plongée.

(Document : collection privée)

**SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON**  
<http://www.lyon-online.org>

Président  
Jean-Louis PAVY  
6 ch de Cacheux  
69340  
FRANCHEVILLE  
Tél : 04 72 16 07 14

Secrétaire général  
Raymond MOTTE  
32 imp. de  
Grange Haute  
69540 IRIGNY  
Tél : 04 78 46 07 47

Trésorier  
Jean-François  
MAILLET  
48 rue E. Richerand  
69003 LYON  
Tél : 04 78 53 51 44

Vous aimez votre cité ? Adhérez à :



**Siège : MAISON RHODANIENNE DE L'ENVIRONNEMENT**  
**32, rue Sainte-Hélène - 69002 LYON**

**COTISATIONS :**

Membre ADHÉRENT : 25 €  
Membre BIENFAITEUR ou  
PERSONNE MORALE : 110 €  
JEUNE -ÉTUDIANT : 10 €

**CLC**

Agence Victor Hugo - LYON  
Compte n° 050230 B